

Questions orales

Nous prenons des mesures, comme je l'ai dit dans mon exposé économique la semaine dernière, pour investir dans les ressources humaines et les entreprises, pour investir dans l'infrastructure, pour investir dans l'amélioration de notre potentiel commercial parce que nous sommes une nation commerçante et que c'est évidemment un secteur très important pour nous, pour investir dans l'amélioration de la productivité et, ce qui est plus important encore, pour investir dans la formation et le perfectionnement de la main-d'oeuvre.

Ce sont les buts que nous visons, car l'économie changeante nous oblige à nous adapter à ces changements, et c'est précisément ce que nous faisons.

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Madame la Présidente, le ministre des Finances a beau citer tous les chiffres qu'il veut, il n'en demeure pas moins que le chômage au Canada reste à un taux sans précédent et que, d'après toutes les prévisions, la situation ne changera pas pour les deux ou trois prochaines années.

D'ailleurs, selon l'indice de la production manufacturière rendu public ce matin, les fabricants canadiens voient leur part de marché diminuer, à l'échelle tant nationale qu'internationale, plus rapidement que la plupart des autres pays industrialisés. La situation s'aggrave.

Étant donné que, à l'instar du premier ministre et de ses collègues, il aura beaucoup de temps, au cours des six prochaines semaines, pour marcher dans la neige et réfléchir à ses perspectives d'emploi, va-t-il profiter de cette occasion pour réfléchir à la situation critique des chômeurs de notre pays?

Va-t-il penser aux dizaines de milliers, voire aux millions, de personnes qui s'inquiètent de ce que leur réserve l'avenir au chapitre de l'emploi, et va-t-il modifier sa politique?

Et s'il refuse de le faire, va-t-il, comme il se doit, exhorter le premier ministre à déclencher des élections de façon à ce que nous puissions remplacer ce gouvernement par un autre qui adoptera une nouvelle ligne de conduite et qui redonnera du travail aux gens?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame la Présidente, je suppose que le député propose que nous suivions la même ligne de conduite que le Nouveau Parti démocratique de l'Ontario—c'est-à-dire adopter une attitude anti-entreprises qui a poussé certaines d'entre elles à quitter le pays pour s'installer aux États-Unis et qui a empêché la croissance et la transition de se faire d'une façon

ordonnée. Ce n'est pas ce que nous avons l'intention de faire.

* * *

• (1130)

LE SÉNAT

L'hon. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre responsable des Affaires constitutionnelles et elle concerne les emplois, c'est-à-dire les dix postes vacants de l'autre côté, au Sénat.

Durant la campagne référendaire, le ministre responsable des Affaires constitutionnelles, le premier ministre, la plupart des députés et, bien entendu, la population canadienne ont jugé que le Sénat non élu que nous avons actuellement est absolument inacceptable dans une démocratie moderne.

Compte tenu de cela—et je sais que la Constitution confère au premier ministre le droit de nommer des sénateurs, mais je ne veux pas qu'on me présente cet argument comme réponse—, je me demande si le ministre suggérera au premier ministre de décréter un moratoire sur les nominations au Sénat jusqu'à ce que nous ayons procédé à une réforme de l'autre endroit, c'est-à-dire le Sénat, ou alors, si nous ne pouvons le réformer, jusqu'à son abolition; en d'autres termes, il n'y aurait plus de nominations au Sénat jusqu'à ce que celui-ci soit réformé ou aboli.

Le très hon. Joe Clark (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre responsable des Affaires constitutionnelles): Madame la Présidente, cette recommandation me paraît tout à fait inacceptable. Des changements très substantiels ont été proposés. Comme ils ont été examinés et rejetés, nous devons composer avec le Sénat tel qu'il existe.

Nous ne pouvons permettre aux résultats du référendum, qui ont entravé notre tentative de réforme, de bloquer les travaux du Parlement canadien, ce qui se produirait si nous tolérions l'atrophie de l'une des institutions qui fait partie, aux termes de notre Constitution, du Parlement du Canada.

Je suis sûr que le député comprend la situation. Je sais qu'il appuyait l'ensemble de la réforme. Il n'est pas du genre à s'associer avec des gens comme Preston Manning qui proposent une réforme partielle, après avoir rejeté un projet de réforme globale.